

- Renforcer le SNIES en le dotant des ressources humaines de qualité, des moyens techniques et des procédures donnant plus de visibilité à ces interactions internes et externes.
- Rejeter et interdire systématiquement les contrats d'infrastructures signés en délégation de crédit en guise de sanction pour que les mêmes attitudes ne se répètent pas.
- Revoir complètement les contrats d'acquisition des tables bancs et des tableaux triptyques,
- Revoir l'idée et la procédure en cours du projet de construction d'un nouveau siège du MENA sachant qu'un autre projet d'extension du bâtiment existe est en cours de préparation à votre bureau pour 15 milliards de nos francs. Les 200 milliards prévus pour le nouveau siège permettra de réduire considérablement l'État de plusieurs écoles et la réalisation d'importante étude de faisabilité pour nos projet futuristes.

Vu le volume important des projets d'extension, de réhabilitation et de construction, et pour garantir et optimiser les résultats escomptés, j'ai proposé la réalisation d'études de faisabilité crédible à travers l'administration et le contrôle des grands projets (ACGP). Le SNIES restant naturellement maître d'ouvrage délégué de ces projets.

Le déficit de moyens matériels (aucun véhicule à date dans le parc du SNIES alors que les véhicules destinés aux chantiers sont utilisés ailleurs et pour d'autres fins), humains (85% de poste techniques sont vacants depuis plusieurs années), compétence technique (inadéquation entre formation et compétence actuelle et les besoins de travail) devra dans ces conditions être une priorité d'autant plus que ces moyens sont largement à notre portée en termes de coût (**12 véhicules pour moins de 5 milliards pour la supervision de tous nos projets, l'affectation d'enseignants-ingénieurs et d'autres profils techniques au SNIES et un minimum de formation pour les harmoniser les compétences aux besoins du service**).

En attendant les dispositions allant dans le sens de l'intérêt de l'école, je tiens à souligner mes capacités à diriger le SNIES sont profondément affectées surtout socialement. Je ne me sens plus capable de faire face aux défis actuels dans ces conditions de travail. Un travail d'équipe, de pédagogie et de restructuration est à mon avis indispensable pour retrouver l'efficacité des années passées.

Espérant que ce plaidoyer retienne votre attention, je vous prie de croire Monsieur le Ministre en l'expression de ma franche collaboration.

PJ : Note technique sur les tableaux Triptyques



Ibrahim CISSE

Ampliation : La secrétaire Générale